



ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO



EUROPEAN UNION



## RAPPORT

# Atelier de formation sur la Gouvernance et la Réforme du Secteur de Sécurité de la CEDEAO

Le Ndiambour Hôtel et Résidence  
Dakar, Sénégal



14 - 16 Mars 2022



ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO



EUROPEAN UNION



---

Supported by

**giz** Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO



EUROPEAN UNION



cooperation  
germany – ecowas  
ZUSAMMENARBEIT DEUTSCHLAND – ECOWAS



Photo de groupe: Atelier de formation sur la Gouvernance et la RSS de la CEDEAO - Dakar, 14 Mars 2022

Développement des capacités des parties prenantes et des institutions dans le secteur de la sécurité et les sphères pertinentes de la supervision



ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO



---

## African Security Sector Network (ASSN)

Fondé en 2003, l'**African Security Sector Network (ASSN)**, dont le siège se situe à Accra (Ghana), est un réseau panafricain d'experts et d'organisations travaillant pour promouvoir une gouvernance plus démocratique de la sécurité sur le continent africain.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'équipe de l'**ASSN** par courrier électronique:  
[info@africansecuritynetwork.org](mailto:info@africansecuritynetwork.org)

ou consulter le site web de l'**ASSN**:  
<http://africansecuritynetwork.org/assn/>

---

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.>

Pour citer cette publication:

**Référence document**



## Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
INTRODUCTION.....	6
JOUR 1 .....	9
Cérémonie d’ouverture .....	9
Présentations et attentes des participants .....	11
Module 1 : Rappel du contexte de conception du cadre de la CEDEAO sur la Gouvernance et la réforme du secteur de sécurité - Okey Uzoehina .....	12
Module 2 : Renforcer le secteur de sécurité au Sénégal : leadership politique, appropriation locale et surveillance - Dr Niagale Bagayoko.....	13
Module 3 : Pour une surveillance plus accrue des forces de défense et de sécurité dans l’espace CEDEAO - Dr Emile Ouédraogo.....	15
Module 4 : Renseignement et gestion de la sécurité nationale - Ambassadeur Johnny Kwadio .....	16
JOUR 2 .....	18
Module 5 : Surveillance de la police et des services de police - Sean Tait.....	18
Module 6 : Services correctionnels, droits de l’Homme, sûreté et sécurité - Uju Agomoh .....	20
Module 7 : Gouvernance, sécurité maritime et gestion des menaces maritimes - Kamal-Deen Ali .....	21
Module 8 : Promouvoir la gouvernance démocratique et la reddition des comptes dans l’appui extérieur à la réforme du secteur de sécurité - Fatoumata Sira Diallo.....	22
JOUR 3 .....	24
Module 9 : Les femmes, le genre et la gouvernance et la réforme du secteur de sécurité - Madame Titilope Ajayi .....	24
Module 10 : Comment définir la coordination de la RSS et en quoi est – elle essentielle ? Enseignements tirés de l’expérience sierra-léonaise - Alhaji Morlai Kargbo.....	25
DIALOGUE/PANEL .....	28
Améliorer la coordination nationale et renforcer la responsabilité et le contrôle démocratique du secteur de sécurité au Sénégal - Participants.....	28
Évaluation, Synthèse, Recommandations.....	32
Discours de cloture - Par Dr Niagale Bagayoko.....	34
Conclusion.....	35
LISTE DE PRESENCE .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>



## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AJS</b>	Association des Juristes du Sénégal
<b>APS</b>	Agence de Presse du Sénégal
<b>ASSN</b>	<i>African Security Sector Network</i> – Réseau Africain du Secteur de Sécurité
<b>CCDG</b>	Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des États de l’Afrique de l’Ouest
<b>CHEDS</b>	Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité
<b>CSNU</b>	Conseil de Sécurité des Nations Unies
<b>DCAF</b>	Centre de Genève pour la Gouvernance du Secteur de Sécurité
<b>EPSAO</b>	Peace and Security Architecture and Operations – Architecture et Opérations de Paix et de Sécurité
<b>FAFS</b>	Fédération des Associations Féminines du Sénégal
<b>FDS</b>	Forces de Défense et de Sécurité
<b>GIZ</b>	Agence Allemande de Coopération pour le Développement
<b>GRSS</b>	Gouvernance et Réforme du Secteur de Sécurité
<b>GTFJPS</b>	Groupe de Travail Femme, Jeune Paix et Sécurité en Afrique de l’Ouest et le Sahel
<b>LSDH</b>	Ligue Sénégalaise des Droits de l’Homme
<b>LEGS Africa</b>	Leadership, Ethique, Gouvernance, Stratégie - Africa
<b>NSC</b>	<i>National Security Council</i> – Conseil National de Sécurité
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>RADDHO</b>	Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l’Homme
<b>RESPFECO</b>	Réseau Paix et Sécurité pour les Femmes de l’Espace CEDEAO
<b>RSS</b>	Réforme du Secteur de Sécurité
<b>UA</b>	Union Africaine
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UNOWAS</b>	Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel
<b>WATHI</b>	<i>West African Think Tank</i>





## INTRODUCTION

1. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Architecture et opérations de paix et de sécurité de la CEDEAO (EPSAO), la Division de la Sécurité Régionale, le Département des Affaires Politiques, la Commission Paix et Sécurité de la CEDEAO, en collaboration avec le Réseau africain du secteur de sécurité (ASSN) et Le projet GIZ-EPSAO, avec le soutien de la Commission de l'Union européenne et le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), ont organisé un atelier de formation sur la Réforme et la Gouvernance du secteur de sécurité de la CEDEAO (SSRG) du 14 au 16 mars 2022, à Dakar au Sénégal. L'atelier fait partie de la formation pilote SSRG dans un État membre depuis l'adoption du cadre politique de la CEDEAO pour les SSRG par l'Autorité des chefs d'État et de gouvernement à Dakar, Sénégal, en juin 2016.
2. L'objectif principal de la formation de 3 jours dans les États membres est de faciliter la diffusion et de promouvoir la sensibilisation au Cadre politique de la CEDEAO pour la RGSS, tel que mandaté par l'Autorité des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO. De manière plus spécifique, les objectifs sont les suivants:
  - a) Améliorer l'appréciation par les parties prenantes de l'importance et de la valeur de la RGSS en introduisant les dispositions clés et les principes fondamentaux de la RGSS de la CEDEAO;
  - b) Promouvoir une vision commune et une compréhension commune de la RGSS parmi les parties prenantes de la sécurité nationale, y compris les décideurs politiques, les législateurs, les organes de surveillance, les hauts praticiens de la sécurité et la société civile;
  - c) Améliorer le renforcement des institutions et des capacités de la RGSS d'une manière qui renforce l'appropriation nationale, la responsabilité nationale et l'action nationale en matière de réforme;
  - d) Améliorer l'efficacité, le professionnalisme, la responsabilisation et la réactivité des services de sécurité aux besoins de la population; et
  - e) Intégrer la dimension genre dans la RGSS et promouvoir le rôle des femmes et des jeunes dans la paix et la sécurité.
3. Les résultats attendus de l'atelier sont :
  - a) Une meilleure compréhension des principes clés et des éléments essentiels de la RGSS, ainsi que de la valeur de la RGSS dans la promotion de la prévention des conflits et la consolidation de la gouvernance démocratique;
  - b) Renforcement de l'appropriation nationale, de la responsabilité nationale et de l'engagement national envers la RGSS;
  - c) Amélioration de la capacité des parties prenantes nationales à définir clairement une vision nationale de la sécurité et à diriger les efforts nationaux de la RGSS;
  - d) Renforcement de la cohérence et de la coordination des efforts de la RGSS entre les parties prenantes nationales et les institutions de sécurité; et
  - e) Renforcement du rôle des femmes et des jeunes dans la planification, la fourniture, la gestion et la surveillance de la paix et de la sécurité.



4. Cet atelier de formation a regroupé toutes les parties prenantes et spécialistes des questions de sécurité issues de la société civile, de l'État, des départements et agences intervenant dans le secteur de sécurité. Parmi ceux – ci, nous pouvons citer:

#### Institutions nationales

- Ministère des Affaires étrangères
- Ministère des Forces armées
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération
- Assemblée Nationale
- Médiateur de la République
- Inspection générale d'État
- Brigade Nationale des Sapeur- pompiers
- Direction générale de l'administration du territoire
- Direction de la Protection civile
- Direction générale de la Police Nationale
- Gendarmerie nationale
- Direction générale de l'Administration du territoire
- Direction de la Planification et des Études Économiques
- Administration pénitentiaire
- Direction du Renseignement national
- Direction des Affaires criminelles et des grâces

#### OSCs

- Réseau Paix et Sécurité pour les femmes de l'espace CEDEAO - REPSFECO
- *West African Think tank* - WATHI
- Leadership, Éthique, Gouvernance, Stratégie Africa - LEGS Africa
- Association des juristes sénégalaises – AJS
- Réseau Siggil Jigeen
- Consortium des ONG d'appui au développement – CONGAD
- *Social change factory*
- Institut sénégalais des droits de l'Homme
- Groupe de travail Femme, Jeune, Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel – GTFJSP

#### Institutions et partenaires internationaux

- Délégation de l'Union européenne au Sénégal
- Union africaine
- Bureau de coordination de la CEDEAO
- Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel - UNOWAS

#### Presse

- Agence de presse sénégalaise
- Dakaractu
- Association des journalistes du Sahel pour la prévention de l'extrémisme violent





ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO



EUROPEAN UNION



cooperation  
germany - ecowas  
ZUSAMMENARBEIT DEUTSCHLAND - ECOWAS



---

### Autres institutions

- Centre des hautes études de défense et de sécurité - CHEDS
- Ordre des avocats du Sénégal

## JOUR 1

### Cérémonie d'ouverture

5. L'atelier a débuté avec une cérémonie d'ouverture qui a vu la présence des parties prenantes essentielles au secteur de sécurité, des officiels du gouvernement du Sénégal, du représentant de la Délégation de l'Union européenne, du point focal national de la CEDEAO.
6. Dans son message de bienvenue, M. Malick Diouf, représentant de la ministre des Affaires étrangères du Sénégal a salué l'honneur qui a été fait au Sénégal d'abriter cette rencontre. De même, il a, rappelé les objectifs de l'atelier mais également l'importance de l'appropriation nationale de la problématique de la Gouvernance et de la réforme du secteur de sécurité (GRSS) et a fait une brève description du contexte sécuritaire en Afrique de l'Ouest et au Sahel avec la résurgence des coups d'État avec une situation particulière de prévalence d'un système de conflits qui n'a pas fini de livrer tous ses secrets en Afrique de l'Ouest notamment. Il n'a pas manqué de rappeler que le Sénégal est très préoccupé par les menaces sécuritaires actuelles. Ainsi donc, une vision régionale commune de la sécurité impulsée par la CEDEAO reste une opportunité pour tous les Etats – membres de l'organisation. Après de vifs remerciements adressés aux partenaires pour l'appui apporté quant à la tenue de la rencontre, il a déclaré ouvert l'atelier sur la Gouvernance et la réforme du secteur de sécurité.





ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO



7. Dans son intervention, M. Christoph Belzer, représentant de la Délégation de l'Union européenne au Sénégal a salué l'opportunité d'une telle rencontre vu la communauté de priorités entre l'Union africaine et l'Union européenne, exprimée lors du Sommet UA/UE à Bruxelles. Après une brève genèse du cadre politique de la Gouvernance et de la réforme du secteur de sécurité conçu depuis 2016. M. Belzer a mis en exergue l'opportunité de la tenue d'une telle rencontre, dans un contexte de foisonnement des défis sécuritaires en Afrique de l'Ouest notamment. Il a également précisé l'importance de l'adoption d'un cadre de référence commun africain du point de vue sécuritaire qui est assailli par une multitude de menaces sécuritaires. M. Belzer n'a pas manqué de féliciter la CEDEAO pour l'adoption du Cadre politique de la GRSS, conformes aux exigences de l'heure, en terme de riposte aux menaces sécuritaires, confirmant ainsi son engagement sur les questions de paix et de sécurité. Il terminera son propos en félicitant le Sénégal pour les efforts fournis afin d'inscrire la problématique de la gouvernance et de la réforme du secteur de sécurité dans son agenda national. Enfin il se réjouira à l'idée d'un renforcement du partenariat entre l'Union africaine et l'Union européenne dans la perspective d'une meilleure gouvernance du secteur de sécurité en Afrique de l'Ouest, notamment.
  
8. Dr Niagale Bagayoko, Présidente du Réseau africain du secteur de sécurité, à l'entame de son propos, a exprimé ses remerciements à l'Etat du Sénégal à travers le ministère des Affaires étrangères qui a présidé la cérémonie d'ouverture. Elle a également remercié la GIZ et l'Union européenne pour l'appui apporté, permettant la tenue de la rencontre. Présentant l'ASSN qui œuvre pour une gouvernance démocratique du secteur de sécurité, Madame Bagayoko a également rappelé l'heureuse expérience de collaboration entre la CEDEAO et l'association. Elle a ensuite fait un bref historique du processus d'élaboration et d'adoption du cadre politique de la gouvernance et de la réforme du secteur de sécurité de la CEDEAO en 2016 ainsi que son entrée en vigueur à partir de 2021. De même, elle a salué l'approche avant-gardiste de la CEDEAO qui a très tôt ouvert le processus de conception et d'adoption d'un certain nombre d'instruments de promotion de la gouvernance, mais qui, malheureusement souffrent actuellement d'une certaine désuétude du fait d'une absence de mise à jour dans un contexte très dynamique. Rappelant les diverses contributions de l'ASSN dans le processus d'élaboration de ces instruments, elle a réitéré les objectifs de l'ASSN bâtis autour du principe du « cursus de formation inversée » dont le postulat de base est : « la solution aux conflits ne peut venir que de l'expertise endogène africaine ». Selon elle, cette rencontre, davantage un enrichissement mutuel qu'un apprentissage, doit être une tribune pour vulgariser et renforcer le cadre politique de la CEDEAO sur la gouvernance et la réforme du secteur de sécurité.



## Présentations et attentes des participants

9. Les participants, durant les présentations ont exprimé des profils très divers : acteurs étatiques, membres d'organisations de femmes, membres de diverses organisations de la société civile, membres de corps de contrôle, représentants de l'appareil judiciaire, fonctionnaires de l'administration parlementaire, représentant du bâtonnier de l'ordre des avocats, journalistes, partenaires techniques et financiers, etc.
  
10. A la suite des présentations individuelles des participants, ces derniers ont exprimé des attentes en fonction de leurs perspectives professionnelles diverses relativement au secteur de sécurité. Une revue de toutes les attentes exprimées ainsi qu'une synthèse de celles – ci a permis de relever les grandes lignes suivantes :
  - a) Avoir une bonne compréhension du Cadre politique de la CEDEAO sur la GRSS et des principes fondamentaux de la GRSS
  - b) Mieux appréhender le rôle des femmes et leur implication dans le secteur de sécurité
  - c) Avoir une meilleure compréhension et connaissance des défis sécuritaires actuels qui interpellent l'espace de la CEDEAO
  - d) Explorer les différentes réformes du secteur de sécurité permettant de lutter efficacement contre les menaces asymétriques qui assaillent l'espace CEDEAO
  - e) Mieux comprendre la stratégie de la CEDEAO relativement à la RSS et questionner les approches qui permettent de doter les Etats ouest – africains d'armées plus efficaces et de cadres au sein desquels les parties – prenantes au secteur de sécurité jouent un rôle effectif
  - f) Recueillir les vues et expériences ainsi que les solutions qui apparaissent comme pertinentes pour tous les acteurs impliqués dans la gouvernance et la réforme du secteur de sécurité afin d'avoir une meilleure gestion au niveau régional
  - g) Acquérir de nouvelles compétences dans la compréhension et dans l'analyse des enjeux sécuritaires afin de mieux contribuer à la gouvernance et à la réforme du secteur de sécurité
  - h) Mieux comprendre la manière dont les parties prenantes autres que les corps habillés (société civile, corps de contrôle, médiateur de la République, etc.) sont impliquées dans la gouvernance et la réforme du secteur de sécurité
  - i) Contribuer à impulser une meilleure gouvernance du secteur de sécurité intégrant une dynamique inclusive, mais également une redevabilité des décideurs vis – à – vis des citoyens censés être bénéficiaires des politiques publiques
  
11. Tenant compte des contraintes liées à la pandémie de la Covid-19 toujours en vigueur, certains intervenants, personnes ressources et facilitateurs à l'atelier n'ont pas pu faire le déplacement. Ainsi le format de l'atelier fut hybride alternant le virtuel au présentiel. Par ailleurs, une large palette des facilitateurs étant anglophone, l'atelier s'est déroulé durant les



3 jours dans les deux langues : français et anglais. Les services d'interprètes ont été mobilisés à cet effet.

12. La diversité des profils des participants a été déterminant dans la méthodologie qui a été utilisée qui est andragogique, donc adaptée à un public adulte, alternant présentations, interactions, question/réponse, travaux de groupes, etc. Ceci a permis d'aborder tous les sujets en profondeur et surtout de permettre à tous les participants de pouvoir contribuer selon leur perspective et leurs préoccupations.

## Module 1 : Rappel du contexte de conception du cadre de la CEDEAO sur la Gouvernance et la réforme du secteur de sécurité - Okey Uzoechina

13. Dans cette session, les points suivants ont été abordés : la justification de la GRSS, les éléments de base de la GRSS, la GRSS en tant que déterminant à paix et à la sécurité, les objectifs visés, les principes essentiels, les cibles, le rôle de la CEDEAO dans le processus d'appropriation.
14. S'agissant des objectifs du Cadre politique de la GRSS de la CEDEAO, nous pouvons citer :
  - a) Éliminer les menaces sur les individus et groupes présents dans l'espace CEDEAO
  - b) Mettre le focus sur les capacités des institutions et des organisations, des individus et des groupes engagés dans le secteur de sécurité
  - c) Assurer l'émergence et consolider les secteurs de la sécurité dans les États-membres de la CEDEAO
15. Les principes essentiels du Cadre politique de la CEDEAO sur la GRSS sont :
  - a) Promouvoir la solidarité africaine et ouest – africaine ainsi que le partenariat
  - b) Respecter la souveraineté nationale et de l'intégrité du territoire
  - c) Accompagner l'intégration régionale
  - d) Favoriser l'appropriation régionale et nationale de la GRSS par la création d'un environnement propice
  - e) Baser la GRSS sur les contextes spécifiques
  - f) Développer la perspective Genre, essentiel à la prise de décision dans le domaine de la Paix et de la Sécurité
  - g) Développer la perspective « droits humains ».
16. Les éléments essentiels de la GRSS de la CEDEAO sont :
  - a) L'existence d'une politique de sécurité nationale
  - b) Une revue périodique et une évaluation des besoins
  - c) Une professionnalisation et une modernisation effectives
  - d) Une implication des autorités coutumières et des communautés à la base
  - e) Une implication effective des média et des organisations de la société civile



- f) La réalité du contrôle démocratique et un contrôle des institutions
- g) L'effectivité d'une bonne stratégie de mobilisation des ressources
- h) L'existence d'un cadre national pour la coopération et le partenariat
- i) La réalité d'une stratégie de communication et l'existence d'un mécanisme de suivi - évaluation

17. Dans le cadre de sa mise en œuvre, la CEDEAO y assume un certain nombre de rôles à savoir un rôle normatif, un rôle facilitateur, un rôle de capacitation et enfin un rôle de superviseur.

18. Les discussions ont essentiellement permis de se pencher sur la justification du besoin de réformer le secteur de sécurité, l'intégration de la dimension sécurité humaine dans la gouvernance et la réforme du secteur de sécurité, l'importance de l'appropriation nationale du Cadre politique de la GRSS de la CEDEAO, l'implication de la communauté comme essentielle dans la réalisation d'une politique nationale de sécurité et enfin les responsabilités que semble désertier la CEDEAO face aux instabilités politiques au sein de certains États et aux différentes menaces sécuritaires actuelles. L'on retiendra sous ce rapport que les capacités agencielles de la CEDEAO pour enrôler les acteurs sont faibles.

## Module 2 : Renforcer le secteur de sécurité au Sénégal : leadership politique, appropriation locale et surveillance - Dr Niagale Bagayoko

19. La présentation s'est structurée autour des points suivants :

- a) La trajectoire historique singulière de l'armée sénégalaise
- b) Une revue des enjeux sécuritaires intérieurs et extérieurs
- c) L'image internationale du Sénégal qui est bien établie
- d) L'existence d'un appareil sécuritaire aux réalités contrastées avec des points forts et des points faibles.
- e) Le dispositif institutionnel et organisationnel de l'appareil sécuritaire sénégalais qui présente un agencement cohérent et lisible

20. En outre, une revue des composantes du dispositif sécuritaire sénégalais permet de les identifier : forces armées, gendarmerie, police nationale, services de renseignement et secteur pénitentiaire.

21. La gouvernance et la réforme du secteur de sécurité intègre, d'après la présentatrice, un volet contrôle qui permet de mettre en relief la gouvernance du secteur. Ce contrôle s'exerce de diverses manières :

- a) Le contrôle parlementaire et la supervision qui s'exercent sur le secteur de sécurité au Sénégal
- b) Le contrôle de la justice
- c) Le contrôle public des médias et de la société civile

22. Enfin, nous avons pu noter que les défis à relever pour une gouvernance optimale du secteur de sécurité au Sénégal sont nombreux :





- 
- a) Imperfection du cadre institutionnel pour garantir une véritable gouvernance du secteur de sécurité au Sénégal, malgré une définition relativement claire des compétences des différents organes qui le composent et une séparation des pouvoirs garantie par le système
  - b) Existence d'un régime « présidentieliste », propice à une concentration du pouvoir, potentiel facteur de vulnérabilité de la gouvernance du secteur de sécurité du Sénégal
  - c) Résurgence du conflit en Casamance qui a duré plus de quatre décennies et qui n'est pas encore résolu
  - d) Évolutions géopolitiques régionales et risque de voir le Sénégal comme zone de transit des extrémistes violents agissant notamment au Mali.
23. Les discussions ont porté sur plusieurs points permettant d'explorer dans le détail le système de sécurité ainsi que la politique nationale de sécurité du Sénégal. Sous ce rapport le fait historique a été convoqué, permettant ainsi de faire le lien entre les performances du secteur de sécurité sénégalais et le processus de démocratisation amorcé une décennie avant le discours historique de la Baule. De même, le dispositif institutionnel sénégalais s'inspirant du modèle français qui rend opérationnel un dispositif de contrôle exercé à plusieurs niveaux : parlement, justice, citoyen (média et société civile).
24. Enfin, nous pouvons retenir s'agissant de la gouvernance du secteur de sécurité au Sénégal que :
- a) Le Sénégal a su asseoir ses stratégies sur la base de fondamentaux viables, lui garantissant ainsi une certaine indépendance et un équilibre des pouvoirs.
  - b) L'absence de mécanismes pour préserver les acquis dans certains pays africains. La République de Guinée était avancée dans la RSS mais a connu un recul de son appareil militaire ces dernières années
  - c) La police nationale au Sénégal promeut actuellement la sécurité humaine et fonde son actions autour des éléments suivants : lutter contre la criminalité, assurer la sécurité intérieure, mener des opérations de maintien de la paix. Depuis 1981, l'intégration des femmes y est une réalité.
  - d) La gestion des ressources naturelles doit être une perspective à développer dans le cadre de la GRSS.
  - e) La grande problématique reste le rapport de la CEDEAO avec ses Etats – membres. Il y a beaucoup d'instruments et d'actes définis mais dont l'internalisation par les États fait défaut.



## Module 3 : Pour une surveillance plus accrue des forces de défense et de sécurité dans l'espace CEDEAO - Dr Emile Ouédraogo

25. Dans son propos, le présentateur a évoqué une étude portant sur le secteur de sécurité en Afrique qui a permis d'écarter plusieurs dysfonctionnements dans l'architecture de sécurité des États du fait d'une absence de stratégie nationale de documents de politique de défense et d'autres relatifs aux politiques sécuritaires sectorielles.
26. Après une clarification de quelques concepts clés (sécurité nationale, politique de sécurité nationale, stratégie de sécurité nationale, stratégie sectorielle, intérêts nationaux, vision et valeurs nationales), le présentateur s'est davantage penché sur le concept de sécurité nationale, son historique et surtout son appropriation dans l'espace francophone très récemment. Le choix du concept de sécurité nationale procède de l'analyse d'un contexte nouveau faisant apparaître la réalité de nouvelles menaces dont la diversité impose de définir des stratégies de défense non militaires.
27. Abordant la question de la politique de sécurité nationale, le présentateur n'a pas manqué de clarifier les conditions nécessaires à la définition d'une politique nationale de sécurité, les défis essentiels dans sa définition, la nécessité, en amont, de faire une appréciation globale et une analyse de l'environnement, des menaces, des besoins, avant de procéder aux choix budgétaires.
28. S'agissant de l'aspect budgétaire, il y a eu un consensus sur l'importance de se doter de moyens en aval d'un diagnostic rigoureux pour une mise en œuvre effective de toute politique nationale de sécurité. Toutefois, la question n'est pas tant de le doter d'un budget que de réaliser ce budget. Aujourd'hui, dans beaucoup de pays africains, le processus est amorcé pour se doter d'une politique nationale de sécurité.
29. Les discussions ont été structurées autour des points suivants :
  - a) Du point de vue budgétaire, un processus d'ouverture et de décloisonnement est noté, ce qui est un facteur important pouvant garantir un succès. En effet, depuis plusieurs années, le budget des forces armées est débattu en session plénière lors du vote de la Loi de finances initiale à l'Assemblée nationale. Toutefois, au début des années 2000, une période de non transparence fut notée dans l'élaboration du budget du fait de pratiques politiques de la majorité d'alors à l'Assemblée nationale.
  - b) Le Sénégal a élaboré une politique nationale de sécurité en partant d'une démarche très inclusive, avec une consultation des populations à la base.
  - c) Dans le processus d'élaboration de la politique nationale de sécurité du Sénégal, la société civile a su jouer un rôle capital de même que des institutions comme le Centre



- des hautes études de défense et de sécurité, . Il s'agit donc d'un travail de longue haleine amorcé par plusieurs acteurs.
- d) Dans les choix stratégiques relativement à la définition d'une politique nationale de sécurité, il est important :
- i. de ne pas se focaliser sur l'allocation des budgets, sans en amont définir un cadre d'analyse et une analyse même du contexte qui, si elle est mal faite, risque de causer de mauvais choix et donc d'effectuer des investissements infructueux.
  - ii. d'éviter toute approche de sous – traitance qui est inopérante et facteur potentiel d'échec
  - iii. d'intégrer un volet préventif qui permet d'anticiper certains défis, de relever certains points potentiels de vulnérabilité
  - iv. de savoir ce que l'on vise comme objectif, d'évaluer les besoins et de justifier les choix opérés.
- e) En aval de l'exécution budgétaire, il est important de définir des modalités de contrôle du budget rattaché à la mise en œuvre de la politique de sécurité nationale. Ceci est une condition pouvant garantir une bonne gouvernance du secteur de sécurité souvent caractérisé par une certaine opacité. Au Sénégal, s'agissant du contrôle, l'Assemblée nationale joue ce rôle mais le met en œuvre très rarement du fait de manque de capacités techniques des députés, des délais très courts réservé à l'exercice de ce contrôle, de l'absence de supports techniques, etc. De même, il est souvent noté des déséquilibres politiques faisant de l'Assemblée nationale une chambre d'enregistrement rendant ainsi inopérante toute mission de contrôle qui doit être assumée par le parlement.
- f) Par ailleurs, au niveau de l'exécution du budget des forces armées au Sénégal, il y a une période durant laquelle le taux d'exécution n'a pas dépassé 50% du budget prévisionnel de l'Etat du Sénégal du fait de difficultés dans la mobilisation de ressources.
- g) Enfin, le dernier facteur causant une certaine absence de lisibilité et de maîtrise du budget mais surtout les difficultés de l'Assemblée nationale à jouer un rôle de contrôle est lié au retard dans le vote de la loi de règlement de l'année n-1 qui doit précéder le vote du budget de l'année n.

## Module 4 : Renseignement et gestion de la sécurité nationale - Ambassadeur Johnny Kwadio

30. L'objectif de la présentation était le partage d'expériences africaines à ramener au contexte sénégalais. L'orateur a présenté le contexte ouest – africain en insistant sur l'importance du renforcement du contrôle et de la supervision devant s'exercer sur les forces de défense et de sécurité du fait d'une propension à leur consacrer beaucoup de ressources . Il a convoqué le



rôle du parlement dans le cadre du contrôle des budgets alloués aux FDS, non sans mettre en exergue les obstacles à l'effectivité de ce contrôle :

- a) La soumission à l'autorité civile démocratiquement élue
- b) Le dilemme entre la confidentialité et la transparence
- c) L'autocensure ou la non maîtrise des questions de sécurité nationale par le parlement
- d) Les zones obscures de la coopération

31. Il a également défini quelques indicateurs permettant d'apprécier l'effectivité du contrôle du budget des FDS et les meilleures pratiques en la matière.
32. Le présentateur a procédé à un questionnement pour discuter du budget des FDS, évoquant la priorisation des secteurs, l'opportunité de débattre du budget des FDS à l'Assemblée nationale et les procédés par lesquels les mécanismes de contrôle et de supervision peuvent être renforcés.
33. Dans une autre séquence de sa présentation, le Dr Ouédraogo a fait le lien entre le renseignement et la gestion de la sécurité nationale pour mettre en exergue la place centrale qu'occupe le renseignement tant dans les processus politiques que dans les processus de paix et de sécurité.
34. Convoquant le modèle ghanéen, il a rappelé les prérogatives du Conseil national de sécurité du Ghana et la manière dont s'exerce le contrôle parlementaire du Ghana sur le renseignement.
35. Les discussions ont permis de relever plusieurs points à savoir : la nécessité de la mobilisation de ressources matérielles et financières pour un renseignement efficace, l'importance de la collaboration et du partenariat du fait d'une transnationalité des menaces, le défi du recrutement qui doit intégrer des facteurs endogènes, le défi de la gestion de l'information.
36. Poursuivant les échanges, les participants ont évoqué le projet de mise en place d'une plateforme sécurisée de partage d'informations qui suscite un espoir notamment en tant qu'opportunité pour renforcer le renseignement en Afrique de l'Ouest. En effet, la mise en place de la Délégation à la paix et à la sécurité de l'UEMOA peut être un point de départ et pourrait constituer le début d'un processus qui s'étendra vers la CEDEAO et, par effet de cascade, vers l'Union africaine.



## JOUR 2

### Module 5 : Surveillance de la police et des services de police - Sean Tait

37. Dans sa présentation, M. Tait fait un rappel de la nature essentielle de la surveillance dans le cadre de la gouvernance du secteur de sécurité ainsi que des risques d'une gestion inexperte de ce secteur pouvant impacter négativement tout le système de sécurité.
38. Abordant la surveillance policière, le présentateur a insisté sur les raisons de son importance dans l'écosystème du secteur de sécurité, avant d'énumérer les défis, à relever pour une surveillance policière efficace, notamment en Afrique, et de dresser les caractéristiques d'une surveillance efficace et effective. Il a également présenté les aspects de la surveillance qui sont :
- Anticipation et gestion des conséquences
  - Sphères multiples
  - Ensemble de l'organisation
  - Ensemble de système d'organisation
  - Information en tant que support
39. En outre, le présentateur a rappelé :
- les repères pour un système externe de contrôle et pour un contrôle parlementaire efficace,
  - les éléments qu'implique une approche globale du processus de surveillance
  - la règle des 5 A (*Authority, Accountability, Adaptation, Attitude, Ability*) qui est une approche par laquelle un contrôle parlementaire efficace est susceptible de s'exercer en tant qu'opportunité de contrôle externe
  - les conditions d'un contrôle parlementaire renforcé (ressources humaines, budget, règlement intérieur du parlement et programme)
40. La présentation fut suivie par des travaux de groupes. Les participants se sont ainsi divisés en 3 groupes et ont réfléchi sur la manière dont la gouvernance et la réforme du secteur de sécurité au Sénégal devraient pouvoir être accompagnées, la place que pourrait y occuper la surveillance et la manière dont la surveillance pourrait également être appuyée selon un séquençage à court, moyen et long terme.
41. La restitution des travaux de groupes a permis d'apporter des éléments de réponse concrets. S'agissant des moyens de contrôle, il a été proposé d'intégrer la police et la gendarmerie pour ce qui concerne le contrôle interne, de mobiliser les corps de contrôle de l'Etat, le parlement et la société civile pour ce qui s'agit du contrôle externe et enfin d'avoir recours au contrôle



par la justice afin de lutter contre les bavures policières. Pour ce qui s'agit de l'appui à apporter pour renforcer la surveillance, plusieurs recommandations ont été formulées :

- a) Avoir une meilleure perception de la police par les populations
- b) Développer un programme de confiance avec la police de proximité mais aussi avec des autorités locales telles que les imams de quartier
- c) Etablir une ligne nette de démarcation entre le devoir de réserve et la liberté des lanceurs d'alerte
- d) Améliorer le cadre politique qui est souvent hostile à certaines libertés telles que les manifestations.
- e) Renforcer, d'une part, la police à travers une meilleure protection physique des agents et d'autre part la formation et la révision des curriculums.

42. Les discussions en plénière, à la suite de la restitution des travaux de groupe ont permis de revenir sur :

- a) l'importance du contrôle surtout dans un contexte d'impératif de respect des droits humains,
- b) les différents types de contrôle pouvant s'exercer pour rendre la surveillance efficace et éviter les dérives et autres abus de pouvoir,
- c) le principe de la permanence des mécanismes de contrôle,
- d) et enfin l'impératif de renforcer l'existant au Sénégal ainsi que l'efficacité et le professionnalisme y relatifs.







---

## Module 6 : Services correctionnels, droits de l'Homme, sûreté et sécurité – Uju Agomoh

43. Dans son intervention, le présentateur a d'emblée démontré les interactions qui existent entre les services correctionnels, la prise en charge des droits de l'Homme, la sûreté et la sécurité au sein d'un pays donné.
44. Développant son argumentaire, M. Agomoh a abordé tour à tour les défis devant être relevés dans la gestion des services correctionnels pour le continuum justice-sécurité-intégration, les cibles à prendre en charge, la question de la réintégration par les repris de justice, l'utilisation de l'information à travers le renseignement, le rôle crucial des services pénitentiaires dans la gouvernance et la réforme du secteur de sécurité, la question critique de la réintégration, la gestion de l'information
45. Par ailleurs, le présentateur a convoqué plusieurs instruments juridiques relatifs aux services pénitentiaires ainsi que le rôle de ces instruments dans la GRSS au sein d'un pays donné ; il a aussi établi l'interrelation entre les services financiers et les communautés qui accueillent les victimes et les délinquants.
46. Durant les discussions, les cas spécifiques du Sénégal, du Nigéria et du Rwanda ont été passés au crible par le présentateur. Nous pouvons noter de ces différents cas :
- Pour ce qui s'agit du Sénégal, un point fut fait sur la situation des services pénitentiaires, ses avancées, ses difficultés, principalement portant sur l'hébergement, les stratégies définies pour désengorger les prisons, les efforts faits pour améliorer les conditions de vie des prisonniers. Enfin, il a signalé une politique effective d'aide à la réinsertion des repris de justice dont les manifestations sont l'émergence d'une industrie pénitentiaire qui a pénétré la grande distribution de produits alimentaires.
  - Le Nigéria, pour ce qui le concerne, a fait beaucoup d'efforts dans le changement de paradigmes et les options prises pour décongestionner les prisons en privilégiant les travaux d'intérêt public et les libertés conditionnelles
  - Le cas du Rwanda qui est une bonne pratique, marqué particulièrement par les solutions apportées à la suite du génocide dont l'un des effets fut l'engorgement des prisons. A travers le concept de justice restauratrice, le pays est parvenu à asseoir une politique de gestion des services pénitentiaires endogènes et productives.
47. A la suite de la présentation et des discussions qui ont suivi, le présentateur a introduit des travaux de groupe, ce qui a permis de tester le niveau de compréhension des participants de la problématique traitée dans ce module. Ce fut également une opportunité pour apprécier les capacités des participants :



- a) à analyser un contexte marqué par des pratiques de violence tenant compte du réceptif pénitentiaire, des profils des auteurs d'actes de violence et des victimes, du type de délit à mettre en lien avec les sanctions,
- b) à prendre en compte des facteurs autres que le cadre juridique pour une prise en charge des questions pénitentiaires de manière optimale, composante importante dans la gouvernance et la réforme du secteur de sécurité.

48. Les restitutions ont permis de revenir sur le cas spécifique du Sénégal relativement à sa politique pénitentiaire, l'impact de certaines lois sur l'engorgement des prisons (loi criminalisant le trafic de drogue par exemple), les efforts devant être faits par les autorités pour opérer à des redressements dans la gestion des services pénitentiaires et la nécessité du traitement diligent des dossiers face au surpeuplement ainsi que le renforcement du personnel de l'appareil judiciaire et la prise en charge de la question de la réinsertion.

## Module 7 : Gouvernance, sécurité maritime et gestion des menaces maritimes - Kamal-Deen Ali

49. Dans son intervention, M. Ali a établi un lien entre la pêche et la réforme du secteur de sécurité surtout dans un contexte de raréfaction des ressources. Cette situation obligea des acteurs du secteur de la pêche à aller à la recherche de revenus alternatifs qui les amènent à des prises de risques pouvant impacter leur sécurité et, par conséquent, avoir des retombées sur la gouvernance du secteur de sécurité.
50. Le présentateur a également évoqué, dans la chaîne de valeurs, l'intervention d'une catégorie importante d'acteurs dans le secteur, à savoir les femmes qui peuvent être également impactées. Enfin il a évoqué les impacts négatifs de la raréfaction des produits halieutiques, notamment le trafic de drogue, l'insécurité alimentaire, etc.
51. Durant les discussions, les participants ont discuté les points suivants : l'impact négatif de la découverte des produits pétroliers et gaziers dans les eaux maritimes du Sénégal, l'absence d'une prise en charge de la question au niveau du parlement, le cas spécifique du Nigéria qui a placé la question au cœur du débat public ainsi que les défis multiples de gestion du territoire maritime sénégalais.
52. Par ailleurs, lors des discussions, les participants ont abordé la question de la gouvernance institutionnelle idoine pour assurer la sécurité des communautés côtières, la nécessité d'une coopération entre institutions de différents secteurs pour impulser un système de sécurité nationale effectif ainsi que les défis y relatifs.
53. Des échanges tenues nous retenons les éléments ci – dessous :
- a) La place importante du secteur de la pêche dans l'économie du Sénégal impose l'intégration du secteur maritime dans les réformes, la gouvernance et les actions adressées au secteur de sécurité.



- b) Il est particulièrement important de mettre en place un système de renseignement pour la réforme du secteur de sécurité face aux différentes vulnérabilités, les criminalités notées dans le secteur maritime et le secteur de la pêche dont les effets peuvent impacter le système de sécurité du Sénégal.

## Module 8 : Promouvoir la gouvernance démocratique et la reddition des comptes dans l'appui extérieur à la réforme du secteur de sécurité - Fatoumata Sira Diallo

54. Après avoir introduit le postulat imposant toute réforme (existence d'imperfections et de limites), la présentatrice a défini le RSS qui est un processus par lequel des Etats formulent ou réorientent les politiques, les structures, les personnes et les institutions impliquées dans le secteur de sécurité afin de les rendre plus efficaces, plus efficientes, plus attentives aux besoins de sécurité et de justice de la population, plus transparentes, plus redevables et plus respectueuses des droits de l'Homme.

55. Madame Diallo reviendra dans sa présentation sur :

- a) les objectifs et le postulat de base de la RSS
- b) les points majeurs à prendre en compte dans la mise en œuvre de la RSS dont la problématique de la mobilisation des ressources qui, si elle est trop extravertie peut générer une dépendance dommageable, porter atteinte à la maîtrise du processus et également induire l'absence de l'engagement de l'État.
- c) la gestion efficace de l'appui extérieur qui intègre :
  - un mécanisme fiable de responsabilisation financière et de transparence
  - la définition des priorités sur une base endogène
  - l'alignement de l'aide sur les besoins nationaux
  - la mise en œuvre coordonnée par la partie nationale
  - l'harmonisation de toutes les aides venant de l'extérieur
  - le choix des ressources humaines adéquates
  - le choix des techniciens qui ont une bonne connaissance théorique et une expertise pratique
  - une répartition équilibrée des moyens entre les différents secteurs
  - un alignement sur les priorités nationales
  - un équilibre entre les intérêts nationaux et les intérêts des bailleurs
- d) l'application des principes de la gestion efficace de l'aide au développement du secteur de sécurité et sous ce rapport, l'exemple concluant du Rwanda fut partagé dont la clef du succès fut l'instauration d'un cadre de coordination des partenaires, l'imposition d'un seul point d'entrée institutionnel, un alignement de la stratégie de développement du pays et aux priorités nationale, la mise sur pied d'un mécanisme de suivi et d'évaluation.

Les participants pour ce module ont évoqué des points très divers notamment les objectifs de la RSS, la connexion de la RSS au concept de sécurité humaine, la bonne gouvernance en tant que soubassement de la mise en œuvre de la RSS, l'historique de la RSS, l'importance de

l'appropriation au niveau national des ressorts de la RSS, le focus devant être fait plus sur le volet gouvernance que sur le volet réforme dans le contexte sénégalais, les facteurs potentiels d'échec de la mise en œuvre dans un contexte africain de faiblesse institutionnelle. En conséquence, le défi d'une RSS et d'un modèle basés sur un financement interne n'ont pas été relevés.

56. Reprenant la parole, la présentatrice a mis en exergue l'absence en Afrique d'une doctrine relative à la RSS, causant ainsi des difficultés dans la capacité pour les pays africains à imposer une vision aux partenaires qui accompagnent cette RSS, les conditions pour une bonne gestion des ressources, le rôle que pourrait jouer la CEDEAO en impulsant des dynamiques régionales unitaires.

57. Au final, la présentatrice rappellera dans sa conclusion les principes fondamentaux de la RSS qui sont :

- L'existence d'une volonté politique
- L'existence d'un leadership
- Une appropriation nationale de la réforme
- L'existence d'une vision nationale
- L'existence d'un cadre légal, institutionnel
- La mise en œuvre au niveau national
- La mise en place d'un cadre de coordination de l'aide
- L'alignement de l'appui extérieur aux priorités et aux politiques nationales
- L'instauration du principe de redevabilité à tous les niveaux
- Une communication et un dialogue constants





## JOUR 3

### Module 9 : Les femmes, le genre et la gouvernance et la réforme du secteur de sécurité - Madame Titilope Ajayi

58. Après avoir démontré que les identités et les positionnements déterminent les façons de voir et de vivre les événements, Madame Titilope a fait une clarification des concepts gravitant autour de la thématique, mis en lien le concept de genre avec la GRSS, précisé le principe de la transversalité ; elle a aussi rappelé l'importance du genre dans la gouvernance et la réforme du secteur de sécurité, au regard de plusieurs facteurs (contextuels, pratiques et philosophiques).
59. La présentatrice reviendra sur les principes concernant l'intégration des femmes dans la GRSS (efficacité, responsabilité, inclusivité et participation) et l'intérêt qui sont :
- Prendre en compte la perspective « genre » : considérer ainsi que les hommes et les femmes ont besoin de sécurité sous des perspectives différentes
  - Répondre aux besoins de tous et adopter des mécanismes de riposte
  - Inclure tous les genres dans les institutions du secteur de sécurité, la justice et dans la prise de décision
  - Prendre en compte le rôle essentiel de tous les acteurs afin de rendre efficaces et efficaces nos secteurs de sécurité.
60. En outre, la formatrice démontrera l'existence d'un contexte désormais propice à la prise en compte du genre dans toutes les initiatives, surtout avec la GRSS. En effet, elle inclut un grand nombre d'instruments de promotion de la participation des femmes, permet une forte mobilisation d'acteurs dédiés, des stratégies porteuses. En outre, il existe un agenda global Femme-Paix-Sécurité qui vise à normaliser l'inclusion des femmes ainsi que des besoins et préoccupations des femmes dans tous les aspects de la sécurité.
61. Poursuivant son argumentaire, la présentatrice a partagé un outil d'analyse qui examine cinq dimensions différentes de la façon dont un programme, un événement, une initiative, une institution se rapporte au besoin et l'affecte, l'accès, la participation, les ressources et l'impact des différents groupes de genre : la « Roue NAPR » qui passe par le questionnement suivant :
- Les femmes et les hommes (incluant les acteurs non étatiques ainsi que la société civile) sont-ils impliqués et consultés dans l'élaboration, la gestion et la revue des questions de sécurité ?
  - Les besoins de sécurité des femmes, des hommes, des jeunes, des filles sont-ils adéquatement pris en charge dans la définition d'une politique nationale de sécurité ?
  - Le secteur de sécurité au sein d'un État s'est-il doté des politiques, des protocoles, des structures du personnel, des curricula et ressources nécessaires pour prendre en charge les besoins de ces différents acteurs ?
  - Existe-t-il un environnement sain et non discriminatoire ?





62. A la suite de Madame Titilope, un sous-module fut présenté par le représentant du Réseaux Paix et Sécurité des femmes de l'espace CEDEAO, M. Sidy Cissé qui reviendra sur un rappel du contexte dans lequel le REPSFECO a vu le jour, faisant ainsi le lien avec l'érection d'une agence spécialisée sur le genre de la CEDEAO (Centre de la CEDEAO pour le développement du genre), évoqué les résultats du REPSFECO, les difficultés rencontrées dans la réalisation de ses missions, les résultats atteints par l'organisation et, enfin, les défis à relever.
63. Suite à la présentation de M. Cissé, les discussions ont porté sur l'expérience du Sénégal quant à l'enrôlement des femmes au sein des FDS, sur les défis pour l'intégration du genre dans la gouvernance du secteur de sécurité :
- Manque de volonté politique au sein de certains États membres de la CEDEAO
  - Difficultés dans la mobilisation de ressources notamment dans la mise en œuvre de la Résolution 1325 du CSNU
  - Barrières socio-culturelles
  - L'existence de facteurs biologiques objectifs pouvant constituer des limites quant à une intégration massive des femmes au sein des FDS
64. En guise de synthèse, reprenant la parole, Madame Titilope ne manquera pas de repreciser l'importance de l'intégration du genre dans le secteur de sécurité dans la finalité de :
- Intégrer le genre dans tout processus/activité SSRG - de la conceptualisation à l'évaluation.
  - Déconstruire les obstacles à la participation équitable entre les sexes : par exemple, les rôles/normes de genre rigides.
  - Renforcer les capacités en matière de genre et de RGSS : les deux sont des domaines thématiques hautement spécialisés qui nécessitent une expertise pour s'engager de manière significative.
  - Tenir en compte la transversalité car les groupes de genre ne sont pas homogènes ; ils sont influencés par l'âge, l'éducation, la classe sociale, l'origine ethnique, l'état matrimonial, les alliances politiques, etc.
  - Tenir compte de la diversité.
  - Considérer que les priorités et les considérations de genre doivent être intégrées dans la stratégie/le plan national RGSS qui est en synergie avec les cadres nationaux sur les femmes, la paix et la sécurité.
  - Considérer que le genre n'est pas l'affaire des femmes ; le genre est l'affaire de tous.

## **Module 10 : Comment définir la coordination de la RSS et en quoi est - elle essentielle ? Enseignements tirés de l'expérience sierra-léonaise - Alhaji Morlai Kargbo**

65. Le présentateur a partagé l'expérience de coordination de la réforme du secteur de sécurité en Sierra Léone en soulignant ainsi son essence et ses défis, ceci dans le souci de faire ressortir la pertinence des leçons apprises pour le Sénégal.





66. La stratégie de sécurité nationale de la Sierra Léone est un cadre conçu pour avoir la garantie que le pays est préparé et peut répondre aux menaces sécuritaires actuelles et futures mais également :

- afin de remédier aux lacunes inhérentes à la prestation de services du secteur de sécurité, il adopte une approche intégrée qui inclut la sécurité et la protection des personnes ;
- il a été conçu pour équilibrer le besoin de sécurité nationale avec la protection des valeurs fondamentales sierra-léonaises d'ouverture, de diversité et de respect des libertés civiles ;
- La politique et la stratégie de sécurité nationale créent les valeurs et les priorités globales qui guident la fourniture, la gestion et la surveillance de la sécurité de l'État et, par conséquent, une base pour la RSS ;

67. La sécurité nationale de la Sierra Léone a une architecture hybride. En effet :

- La Sierra Léone a entrepris une RSS largement acclamée après la guerre, dans le cadre des efforts de consolidation de la paix après le conflit.
- La RSS a mis en avant le contrôle civil démocratique du secteur de sécurité, soulignant ainsi le rôle crucial du Conseil de sécurité nationale (NSC) et d'autres organes de contrôle de la sécurité.
- Le NSC et ses différents sous-comités incarnent l'architecture de la sécurité nationale de la Sierra Leone.
- Cette architecture a adopté une approche coordonnée et collaborative de la sécurité et du renseignement.

68. S'agissant des leçons à retenir de l'expérience de la Sierra Léone pour le Sénégal, le présentateur a choisi plusieurs axes de réflexion :

- Le contexte de la RSS pour la Sierra Léone et le Sénégal présente des différences notables, toutefois les réponses aux questions clés peuvent aider à déterminer les besoins et le contenu de la RSS au Sénégal
- Les quelques questions susceptibles d'être prises en charge sont les suivantes :
  - Quel est le degré de gouvernance démocratique et de contrôle des forces de sécurité ?
  - Quel est le niveau d'implication de la population civile dans le maintien de la paix et de la sécurité ?
  - Où en sont les relations civilo – militaires ?
  - Quelle est la capacité et le niveau d'efficacité et de professionnalisme des institutions chargées de la sécurité intérieure ?
  - Quelle est le niveau de coordination entre les institutions constituant l'architecture de sécurité nationale ?
  - Quel est le degré d'approfondissement de la démocratie, du cadre multipartisan ainsi que le niveau de cohésion nationale ?

69. Dans les discussions, les participants ont évoqué les points suivants :

- a) Prise en charge de la dimension judiciaire par rapport aux crimes qui se sont probablement déroulés durant la crise : après la guerre la commission paix et réconciliation a permis aux langues de se délier. Aujourd'hui on peut demander aux



gouvernements pourquoi certaines recommandations n'ont pas été respectées. Dans l'armée on retrouvait des soldats de plusieurs factions. Ces factions n'existent plus. La réforme de la justice s'est faite grâce à la réforme. Avant la commission, des crimes ont été condamnés conformément au traité de Rome.

- b) Existence de synergie entre les organisations de la société civile nationale et leur implication dans la RSS : il n'y a pas de représentation directe de la société civile dans le Conseil national de sécurité mais il y a une pleine représentation au niveau local des districts : chefferies, avec davantage d'efficacité.
- c) Enfants soldats (implication dans le conflit, sécurité et réinsertion) : les enfants soldats ont été les plus féroces pendant la guerre. Ils ont fait l'objet d'une réhabilitation ; toutefois les chefs ont été tenus responsables. Tout le monde se qualifiait de rebelles mais il n'y avait pas une stigmatisation. L'effort de tous a permis de les réhabiliter.
- d) Prise en compte des ressources minières comme instrument de financement du terrorisme : L'information provenait des services secrets et il existait une concurrence malsaine entre les services de sécurité, d'où beaucoup d'informations non authentiques, ce qui a entraîné la réforme du Comité national de vérification du renseignement. Après la guerre, il y a une réforme du secteur minier avec la création d'une agence pour gérer celui-ci et surtout une collaboration internationale.
- e) Option de reconstruction ou de réforme du secteur de sécurité en Sierra Leone : la meilleure option était la reconstruction. L'armée a été démantelée à cause de l'amalgame entre les soldats et les rebelles. Beaucoup de combattants ont été rebelles donc il fallait des forces reconstituées. Les rebelles ne se sont pas constitués sur une base ethnique depuis le début. Durant la guerre des groupes ethniques se sont constitués pour se battre, rester et se défendre. La situation aurait pu être plus grave.
- f) Liens entre instabilité et ressources naturelles en ce qui concerne la Sierra Leone et mesures pour la répartition équitable des ressources entre populations : la guerre a transformé en malédiction des ressources qui devraient être une bénédiction. Les rebelles qui devaient être défaits rapidement au début ont été soutenus par des Seigneurs de guerre, avec le temps et de manière croissante. Les forces armées voulaient s'approprier les régions minières. Mais aujourd'hui les ressources minières sont bien utilisées et bien réparties.



## DIALOGUE/PANEL

### Améliorer la coordination nationale et renforcer la responsabilité et le contrôle démocratique du secteur de sécurité au Sénégal - Participants

70. Les participants ont tenté d'apporter des réponses à la question de savoir le type de structure à mettre en place pour le Sénégal, pour une gouvernance effective du secteur de sécurité. Il convient de reconnaître que l'appartenance à une catégorie spécifique a déterminé principalement les avis.

NB : les avis ont été exprimés par les participants, notamment ceux de l'administration ainsi que ceux issus des forces de défense et de sécurité sous réserve de l'accord de leurs supérieurs hiérarchiques.

#### 71. Représentant de la société civile

Le Sénégal a un vécu singulier, s'agissant de la Gouvernance de son secteur de sécurité, du fait d'une certaine accalmie hormis le conflit qui sévit en Casamance au sud du pays depuis plus quatre décennies. De même, il n'a pas été confronté à des crises sécuritaires structurelles ou de gouvernance de son secteur de sécurité, depuis son accession à la souveraineté internationale. D'où la pertinence dans la réflexion de ne pas se focaliser sur l'aspect « réforme », mais plutôt sur celui de la « gouvernance » qui est un processus permanent. Donc aborder la question de la sécurité au Sénégal commande plutôt de développer la perspective « sécurité humaine » qui intègre le respect des droits humains, la protection des personnes et des biens, l'élargissement du spectre de la sécurité à d'autres domaines (sanitaire, environnementale, alimentaire, maritime, etc.). Ainsi, dans la dynamique de définition et de mise en œuvre d'une politique de sécurité nationale (bonne gouvernance du secteur de sécurité), tenant compte de son histoire et de ses acquis en termes de GSS, le Sénégal peut pertinemment se placer dans une posture de prévention.

L'approche ainsi proposée pour instaurer un cadre adéquat de gouvernance du secteur de sécurité au Sénégal est la suivante :

- Identifier les facteurs d'insécurité afin de les prévenir ;
- Identifier les besoins des populations, en termes de sécurité, et proposer des solutions, en fonctions des moyens disponibles ;
- Tenir en compte le facteur humain ;
- Élaborer les besoins logistiques ;
- Concevoir un plan de formation et ensuite se doter d'un plan d'action ainsi que des moyens nécessaires ;
- S'inscrire dans une dynamique de mise en place d'un cadre national de gouvernance du secteur de sécurité composé de la police, de l'armée, de la gendarmerie, de la société civile, de la douane, des sapeurs-pompiers, de la protection civile, etc.

#### 72. Représentant de l'Armée

Le Sénégal est en train de finaliser sa stratégie nationale de sécurité, bâtie autour d'une approche holistique, ceci pour optimiser les ressources, éviter les duplications ainsi que les redondances et surtout pour l'atteinte de résultats probants. Des actions peuvent s'inscrire dans la même



dynamique pour accompagner la mise en œuvre de cette stratégie nationale de sécurité du Sénégal. Pour ce faire :

- Il faut se constituer en force de proposition afin de conseiller les décideurs pour leur permettre de cerner les défis sécuritaires.
- Il est nécessaire d'avoir une vision holistique dans l'approfondissement des acquis dans le secteur de sécurité au Sénégal, avec un spectre d'expertises.
- Il est important de s'inscrire davantage dans une vision de modernisation du secteur de la sécurité au Sénégal, que dans une optique de réforme.
- Maximiser l'efficacité des institutions avec une coordination des approches sectorielles et une optimisation des ressources
- Cultiver un changement de mentalité qui postule le fait que la sécurité est l'affaire de tous.
- Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, il faut identifier une institution leader qui servira de porte d'entrée, ceci dans une optique de coordination des réponses, à l'instar de l'expérience positive de la lutte contre la Covid-19. En effet, durant cette crise, le ministère de la Santé fut l'institution leadership autour de qui les autres institutions et acteurs se sont agglomérés pour une réponse concertée
- Inclure les populations dans la gouvernance du secteur de sécurité

### 73. Représentant de l'Assemblée nationale

Le parlement a pour mission de contrôler l'action gouvernementale, de voter les lois et a un regard sur les questions de sécurité à travers des enquêtes parlementaires qui peuvent être effectuées, les questions écrites adressées aux ministres en charge de la question sécuritaire, mais également dans le cadre de la Commission défense à l'Assemblée nationale.

Une volonté politique est nécessaire pour la réalisation d'un tel cadre. De même, les changements, les réformes dans un cadre étatique doivent avoir une base légale.

L'Assemblée nationale adhère à la création d'un mécanisme de concertation et propose :

- D'effectuer un compte rendu de la rencontre aux institutions qui sont représentées et s'inscrire dans une perspective de renouvellement de la représentation parlementaire ;
- De définir les principes de la mise en synergie des acteurs, dans la perspective de la création d'un mécanisme pouvant contribuer à une gouvernance démocratique du secteur de sécurité
- Un maillage territorial pour une prise en compte de toutes les zones où existent des facteurs de conflictualité ;
- Tenir en compte l'existence d'une culture de la violence au Sénégal, notamment celle électorale, à intégrer dans la réflexion. Les accès de violence connus au Sénégal (23 juin 2012, mars 2021) attestent de cette culture de la violence. Il est important de proposer des stratégies de gestion de ces formes de violence.

### 74. Représentant de la Justice

Il existe un cadre ministériel de coordination de la lutte contre le terrorisme. La gestion des aspects liés à la sécurité relèvent de la souveraineté de l'État qui est « jaloux » de ses prérogatives, d'où la difficulté de définir des cadres non arrimés à l'État pour traiter ces problématiques. Il est donc nécessaire de :

- S'organiser en amont, réfléchir ensemble avant d'agir



- Réfléchir à la formalisation d'un cadre à mettre en place et donc la mission sera de s'invertir dans le champ sécuritaire
- Explorer la possibilité de mettre en place un structure qui pourra être arrimée à un département ministériel (par exemple le ministère de l'Intérieur) et se doter ensuite d'une unité d'action.

Il convient de noter que tant qu'un cadre clair n'est pas défini, il sera impossible de proposer un mécanisme multi-acteurs qui traiterait de questions de sécurité.

Propositions :

- Partager le rapport de la rencontre qui pourra être amendé au besoin et soumis, pour appréciation, aux institutions pressenties pour intégrer le cadre.

#### 75. Représentant de la Police nationale

L'un des résultats attendus de cet atelier est de faire de la sécurité l'affaire de tous. Donc la création d'un cadre multi-acteurs pour réfléchir sur la gouvernance du secteur de sécurité est pertinente.

Proposition :

- S'inspirer de modèles déjà existants à travers une approche partant de la base vers le sommet :
  - Mise en place de Comités locaux
  - Mise en place de Comités départementaux
  - Mise en place d'un Comité national de pilotage
- Renforcer la culture de la citoyenneté
- Adapter les réponses aux besoins réels de sécurité actuels au Sénégal. Par exemple, dans la réflexion, proposer des stratégies de protection des infrastructures d'exploitation des ressources pétrolières et gazières

#### 76. Représentant du médiateur de la République

Le Sénégal a eu la chance d'évoluer dans une stabilité, une paix et une ambiance de bon vivre-ensemble qu'il convient de préserver. Ainsi donc :

- Le processus de réflexion de la gouvernance du secteur de sécurité au Sénégal doit se focaliser sur les points de vulnérabilité potentielle du système de sécurité du pays.
- Le Sénégal a opéré des réformes depuis quelques années mais la dimension sécurité humaine n'avait pas été explicitement prise en compte. Il est donc important de s'y investir en incluant les populations, la société civile, les médias, etc.
- Il faut également, dans la mise en synergie, mobiliser les instruments de médiation sociale existant
- S'agissant du manque de civisme, il y a un travail de mise à niveau, de conscientisation, de changement de mentalité à faire afin que les FDS soient désormais vues par les populations comme des partenaires

#### 77. Représentant de la Gendarmerie nationale

Le Sénégal dispose d'un système de sécurité dynamique, qui se réforme. La gendarmerie nationale pour ce qui la concerne est en train d'effectuer une revue de ses textes. De même, un mécanisme de contrôle démocratique des forces armées est en cours d'opérationnalisation par



voies parlementaire et juridictionnelle. Le contrôle interne est en train d'être redynamisé également sur des aspects importants.

Il est important de retenir que le Sénégal n'est pas dans une bulle, donc l'aspect coopération internationale est essentiel dans la définition d'un cadre pertinent de gouvernance. Une interconnexion est donc à prendre en compte du fait de la transnationalité des menaces.

Par ailleurs, du point de vue de la sécurité intérieure, des expériences de prise en charge de questions sécuritaires à travers des cadres composites existent ; elle intègrent les populations, les forces de défense et de sécurité, l'administration décentralisée, etc. A Goudomp un projet pilote financé par l'USAID est en cours de mise en œuvre à travers des actions de contrôle citoyen et a permis de lutter efficacement contre le vol de bétails. Dans le modèle de stratégie nationale de sécurité il s'agit d'une expérience dont on pourrait s'inspirer. Ceci permettra d'intégrer dans le fonctionnement de ce futur cadre la question de la reddition des comptes /redevabilité pour renforcer la confiance des populations envers les FDS

#### 78. Représentant de l'Ordre des avocats

L'atelier a regroupé une assemblée hétéroclite composée de « corps habillés » dépendant de hiérarchies bien organisées et de civils qui ne répondent d'aucune autorité. Les questions de sécurité comportent une dimension régalienne. Il convient donc de réfléchir sérieusement aux modalités de collaboration entre ces différents profils d'acteurs (étatiques et non étatiques).

Autres particularités : nous vivons dans un système démocratique avec toutefois des formes de défiance vis – à – vis de l'autorité pouvant déboucher sur des risques sécuritaires. Les divergences politiques sont également à intégrer dans la gestion du secteur de sécurité au Sénégal car étant susceptibles de créer des instabilités. Par ailleurs le Sénégal est une République dans laquelle les forces religieuses ont leur poids. Tenant compte de toutes ces réalités spécifiques, il faut réfléchir d'abord à la faisabilité d'un tel cadre de collaboration :

- La mise en place d'une coalition pour la gouvernance du secteur de sécurité est-elle possible ?
- Qui devra y adhérer
- A défaut d'une coalition, proposer un groupe de réflexion
- Réfléchir aux moyens également : qui doit se charger de la mobilisation des moyens ?

Proposition :

- Jeter les bases d'un tel cadre en faisant un compte rendu aux responsables et institutions qui sont représentés
- Se référer aux organisateurs en explorant la faisabilité des propositions faites par les autres acteurs

#### 79. Représentant du Réseau Paix et sécurité pour les femmes de l'espace CEDEAO

La sécurité est transversale et omniprésente dans nos espaces d'action et d'interaction. Il est impossible de la prendre en charge de manière optimale par l'État sans une approche inclusive. De même, une pluralité d'acteurs s'y investissent sans coordination. Il est donc important de mettre en synergie les acteurs. Dans la prise en charge des questions sécuritaires, il y a une faible prise en charge de l'alerte précoce ; il est donc important que le futur cadre à mettre sur pied développe cette dimension .

En outre, la société civile rencontre beaucoup d'écueils, du fait de difficultés d'accès à l'information dans le secteur de sécurité. Un tel cadre viendra lever ces écueils et pourra développer des approches collaboratives entre les FDS et la société civile qui fait habituellement un travail de





recherche, d'analyse et de plaidoyer dont peuvent bénéficier les FDS dans la prise de décision. Donc un tel cadre permettra de développer des partenariats et une ouverture des FDS aux autres acteurs non étatiques. En outre il faut réfléchir :

- sur la forme que doit prendre ce cadre
- sur les possibilités de mise sur pied d'une section sénégalaise du Réseau africain du secteur de sécurité

#### 80. Synthèse des discussions du panel

Tout compte fait, un consensus se dégage sur l'opportunité et la pertinence de mettre sur pied un mécanisme de contribution à la gouvernance du secteur de sécurité au Sénégal.

Il faudra se pencher sur :

- Ses missions spécifiques : essentiellement il s'agira de faire des contributions pour accompagner les autorités dans le processus continu de gouvernance du secteur de sécurité au Sénégal
- Sa forme : une coalition, une association, un think tank ou une structure étatique instituée par décret présidentiel
- Sa composition : sur ce point il est suggéré la mise sur pied d'une structure comprenant toutes les catégories d'acteurs intervenant dans le secteur de sécurité ou sur des questions connexes au Sénégal, avec un lead à confier à la société civile qui présente des caractéristiques de réactivité, d'indépendance et de dynamisme.
- Le processus de formalisation : effectuer un séquençage entre le court terme et le moyen/long terme :
  - Dans le court terme, il convient de :
    - a) partager les premiers résultats de la rencontre, établir une mailing list pour un partage du rapport final qui sera ainsi soumis à la validation des participants,
    - b) identifier un point focal qui assurera la liaison et faire le suivi
    - c) exprimer l'ambition de la mise en synergie des acteurs.
  - Dans le moyen/long terme, aller vers la concrétisation des ambitions exprimées durant cette dernière session de l'atelier, en réfléchissant au cadre (forme et contenu) avec une coordination légère
- Le portage institutionnel : explorer tous les cas de figure en cherchant un ancrage institutionnel avec l'Etat du Sénégal. Le ministère des Affaires étrangères semble être le point d'entrée au niveau de l'Etat du Sénégal. En outre, tenant compte de la thématique de la rencontre, un point d'attache avec la représentation nationale de la CEDEAO au Sénégal est à explorer.

## Évaluation, Synthèse, Recommandations

81. S'agissant des aspects généraux, l'exploitation des fiches d'évaluation a permis de noter les éléments suivants :

- a) Les participants maîtrisent bien les conditions nécessaires à la réalisation d'un contexte de paix et de sécurité
- b) Les participants ont exprimé avec clarté et pertinence leur avis sur la manière dont la CEDEAO pourrait contribuer à améliorer leur sécurité par :
  - l'application effective des textes et des règlements,



- 
- le renforcement des moyens de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière,
  - la synergie, la coordination des actions pour assurer la sécurité globale,
  - la mutualisation des moyens aériens, maritimes et terrestres,
  - l'application des accords de libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO
- c) Les participants ont proposé à l'endroit de la CEDEAO des actions concrètes pour que les populations se sentent en sécurité :
- Tenue de missions de veille relatives au respect des droits humains
  - Respect des dispositions communautaires
82. S'agissant du contexte national relatif à la gouvernance du secteur de sécurité, de la politique nationale de sécurité et de la stratégie nationale de sécurité: à la question de savoir si la stratégie nationale de sécurité ou la gouvernance du secteur de sécurité est efficace, les participants estiment que :
- Le Sénégal, depuis son accession à l'indépendance, dispose d'une politique de sécurité stable, malgré le conflit qui perdure en Casamance
  - Le Sénégal dispose d'un bon système de sécurité qui peut toutefois être amélioré.
83. Ainsi les participants recommandent à cet effet de :
- Renforcer les capacités de la société civile sur les questions de sécurité
  - Renforcer la formation des FDS à cet égard
  - Utiliser les réseaux sociaux, les médias,
  - Organiser des journées portes ouvertes des institutions qui gèrent le secteur de sécurité
  - Initier des activités civilo-militaires pour créer une proximité
84. Pour ce qui est de la coordination de la RSS et de l'appropriation nationale, il est noté qu'il n'existe pas un bureau de coordination nationale de la RSS. Ainsi, les participants proposent :
- la création d'un cadre de concertation pour améliorer la participation transversale et la coordination de la RSS par les parties prenantes nationales
  - le positionnement de la société civile en tant que partenaire et interface entre la population et les FDS afin de mener des actions de sensibilisation pour améliorer l'accueil
  - le renforcement de la collaboration par le contact et le partage de bonnes pratiques
85. Pour améliorer l'appropriation nationale de la RSS et une gouvernance démocratique du secteur de sécurité, les participants proposent :
- La création d'un cadre de coordination et de réflexion sur la réforme du système de sécurité
  - La vulgarisation du concept de réforme du secteur de sécurité
  - Le renforcement de l'éducation civique
  - L'échange et le partage d'expérience et des bonnes pratiques
  - L'affirmation d'une volonté politique au sommet de l'Etat
  - L'implantation d'une section sénégalaise de l'ASSN
86. Concernant les aspects liés à la tenue de l'atelier :



- les participants estiment dans une très grande proportion que l'atelier a répondu aux attentes exprimées à l'entame de l'atelier.
- les participants ont apprécié le caractère interactif de l'atelier qui a permis d'améliorer la compréhension des principes clés et des éléments essentiels de la RSS
- les participants affirment que la formation a contribué à leur meilleure compréhension du rôle des jeunes, des femmes et des OSC dans la planification, la mise en œuvre, la gestion dans le secteur de sécurité
- les participants estiment la durée des échanges un peu courte
- les participants pensent que la langue française devrait être davantage mobilisée

87. Enfin, les participants recommandent à l'avenir :

- D'opter pour des présentations moins longues
- De renforcer le temps réservé aux échanges
- De privilégier les présentations en français, en recourant à des personnes ressources francophones

## Discours de clôture - Par Dr Niagale Bagayoko

Dans son allocution de clôture, Dr Bakayoko exprimera sa conviction que cette rencontre de trois jours constitue une plus-value considérable en termes de partage d'expériences et d'expertises dans le domaine de la gouvernance et le réforme du secteur de sécurité en Afrique de l'Ouest notamment. Le Sénégal regorge d'expertises en la matière mais qui sont insuffisamment exploitées.

Pour corriger ce biais, madame Bakayoko propose la mise en place d'un vivier d'experts sénégalais pour des contributions qualitatives aux débats sur la GRSS. En outre , le monde francophone compte très peu d'experts dans le secteur. Ainsi, l'érection de ce vivier viendra combler plusieurs lacunes.

Toute la réflexion menée quant aux perspectives pour la concrétisation d'un cadre de contribution multi-acteurs pour une gouvernance démocratique du secteur de sécurité au Sénégal est intéressante et les propositions faites seront toutes sérieusement explorées.

Dans son discours, le Dr Bakayoko n'a pas manqué d'encourager à l'échange d'expériences, notamment entre le Ghana et le Sénégal qui ont enregistré des réalisations effectives dans leurs gouvernances respectives du secteur de sécurité et dans l'existence d'expertises nationales. Il est donc essentiel de concrétiser les propositions faites à l'issue de la rencontre. L'érection d'une section sénégalaise de l'ASSN, intégrant une stratégie de mobilisation d'un minimum de ressources nécessaires reste une perspective intéressante à explorer.



---

## Conclusion

Cet atelier de 3 jours a permis d'introduire la problématique de la gouvernance et de la réforme du secteur de sécurité au Sénégal notamment. À plus d'un titre, l'on peut affirmer sans ambages l'atteinte des objectifs assignés.

S'agissant de la technique de formation mobilisée, on peut dire qu'elle fut andragogique donc parfaitement adaptée au public-cible. Cette méthode alternant plusieurs techniques (brainstorming, discussions, travaux de groupe, mises en situation) est la plus adaptée face à un auditoire composée de personnes expérimentées, de professionnels et d'experts.

Du point de vue de la participation, l'on peut dire que les cibles appropriées ont pris part à cette rencontre. En effet, toutes les institutions ayant un rôle dans la gouvernance du secteur de sécurité mais également dans la définition d'une politique nationale de sécurité crédible et viable ont été représentées : forces armées, police nationale, gendarmerie nationale, services pénitentiaires, douanes, sapeurs-pompiers, protection civile. Dans le même ordre d'idées, étant donné l'importance d'une gouvernance démocratique et l'opérationnalisation de modalités de contrôle de toute politique de sécurité, les organisateurs ont pertinemment convié la représentation parlementaire nationale, l'appareil judiciaire, le médiateur de la République ainsi que les organisations de la société civile de diverses natures. Leurs contributions ont permis d'élargir le spectre de la gouvernance de la sécurité et surtout de renforcer les postulats de base d'une gouvernance démocratique du secteur de sécurité : l'inclusion, la participation et la transparence.

S'agissant du contenu de la formation, la problématique de la sécurité fut appréhendée « sous toutes ses coutures », permettant ainsi d'introduire aux participants les bases conceptuelles clés, d'identifier les bonnes pratiques en termes de gouvernance et de réforme du secteur de sécurité à travers un partage d'expérience, de discuter certains modèles mais également certains aspects liés à la GRSS. En outre, la mobilisation d'une pluralité d'expertises avérées en matière de politique de sécurité, de gouvernance et de réforme du secteur de sécurité fut un moyen de donner la parole aux participants, de recueillir leurs avis et surtout d'avancer progressivement vers les objectifs assignés à la rencontre.

Par ailleurs, cherchant à adapter le mode de gouvernance du secteur de sécurité au contexte dans lequel il doit s'appliquer, l'ASSN a exploré les pistes d'une implication de tous les acteurs pouvant être parties prenantes. L'implication des femmes et des jeunes à travers les organisations de la société civile sénégalaise représentées lors de cette rencontre a confirmé les garanties dont se sont entourés les organisateurs pour enrôler tous les acteurs essentiels à la conception d'une politique nationale de sécurité crédible et une gouvernance démocratique du secteur de sécurité au Sénégal.

Les produits de cette rencontre sont de deux ordres :



ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO



- 
1. L'engagement de tous les acteurs à rejoindre une dynamique nationale de contribution à la concrétisation d'une politique nationale de sécurité et à une gouvernance démocratique du secteur de sécurité au Sénégal
  2. La disponibilité de tous les acteurs à concrétiser cet engagement à travers la mise en place d'une structure, multi-acteurs, inclusif dont la forme, les moyens, le portage institutionnel, etc. restent à être clarifiés.



ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO



EUROPEAN UNION

